

## COMPTE-RENDU DU CCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 19 MARS 2008

### I-- Présentation des documents comptables soumis à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle des actionnaires :

Le nouveau Directeur Financier, Monsieur Stéphane BRUNEL nous a présenté le Rapport de Gestion de l'exercice 2007 de l'Entreprise CASINO RESTAURATION.

### II- ACTIVITE DE LA SOCIETE :

La société gère essentiellement un parc de cafétérias implantées en France.

#### Description du parc au 31 décembre 2007, soit 204 établissements. :

##### a) Cafétérias sous enseigne : « Casino Cafétéria » : 195 établissements :

→ 142 établissements sont exploités en intégrés

→ 50 établissements sont exploités en franchis, dont :

- 25 sous contrats de location gérance
- 8 établissements par TOTAL
- 17 établissements sont en franchises propres
- 1 établissement est exploité sous mandat de gestion : la cafétéria du BHV à PARIS
- 2 établissements sont exploités par des filiales :
  - Digne par « Alwenna Restauration Traiteur SAS »
  - Avranches par « Odysée Restauration Traiteur SAS »

##### b) Affiliation 7 établissements :

Casino Restauration compte 7 affiliés dont 6 cafétérias, Monoprix et le restaurant de Montpellier route de Toulouse.

##### c) Autres Activités 2 établissements :

Casino Restauration exploite également :

- Cœur de Blé Pastaria à Rouen Saint Sever
- Cœur de Blé Grill Valtero à Wasquehal

#### Ouvertures de cafétérias intégrées ou en filiales

Aucunes

#### Ouvertures de cafétérias franchisées

24.01.2007 : Cusset

22.06.2007 : Tracy sur Loire (TOTAL)

## **Transferts « d'intégrés » vers « locations gérances franchises »**

01.02.2007 : Clermont Salins  
01.02.2007 : Fontaine les Dijon  
01.03.2007 : Quimper Carrefour  
01.03.2007 : Carcassonne Cité  
01.04.2007 : Pau SM  
01.07.2007 : Narbonne  
01.07.2007 : La Chapelle sur Edre  
01.08.2007 : Montélimar

## **Transferts de « locations gérances franchises » vers franchises par cession du fond de commerce**

01.01.2007 : Angers  
01.11.2007 : Saint Nazaire

## **FERMETURES :**

### 1. Cafétérias intégrées

- 25.02.2007 : Le Creusot
- 28.02.2007 : Douai
- 31.05.2007 : Toulon la Valette
- 31.08.2007 : Toulouse Pont des Demoiselles
- 16.09.2007 : Rouen Saint Sever
- 16.09.2007 : Nîmes
- 15.11.2007 : Clermont-Ferrand Jaude
- 31.12.2007 : Taverny

### 2. Cafétéria en location gérance

- 31.12.2007 : Carpentras

### 3. Cafétérias en franchise

- 05.08.2007 : Marseille Baille
- 15.10.2007 : Agneaux
- 31.12.2007 : Toulon Fabié

### 4. Monoprix

- 31.12.2007 : Beaugrenelle

## **Restauration Collective Casino R2C**

Un parc de 53 restaurants dont 24 restaurants d'entreprise :

- 12 restaurants inter entreprise,
- 15 restaurants inter entreprise repris, Matignon + stade Geoffroy Guichard.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, R2C a ouvert un nouveau restaurant situé au Musée Peugeot à Sochaux.

## **VILLA PLANCHA**

1 restaurant traditionnel (HCR) à Nîmes

## **Perspectives 2008/2009**

Rénovation de 13 cafétérias nouveaux concepts « Les Comptoirs CASINO »

## Suppression des « aides HCR » sur la LOI de finance 2008 pour uniquement les seuls 30 premiers salariés.

**Chiffre d’Affaire H.T. 289.407.489 € - 3,4 % sur A-1**

**Résultat d’exploitation** en baisse de moins 39,1%

**Résultat du Bénéfice : 5.083.493 € en hausse de 90,2% !**

## Effectif du Personnel au 31 décembre 2007

4332 salariés dont 228 cadres :

453 agents de maîtrise et 3651 employés, soit équivalent temps plein 3649 salariés.

Baisse de la participation et de l’intéressement par rapport à 2006.

### COMMENTAIRES CFDT :

La CFDT est intervenue plusieurs fois sur le fait que nous perdons des clients face à la concurrence non pas seulement sur l’effet structurel de l’interdiction de fumer qui touche tout le monde, mais pas rapport à une offre tarifaire excessive sur le format de restauration populaire qui nous est propre.

La CFDT a interpellé le Directeur Financier sur le faible investissement que nous consacrons pour rénover ou créer des sites face à des groupes de restauration qui sont de plus en plus présents dans l’innovation et le développement et qui nous porte une concurrence implacable.

**Sur les résultats :** baisse du chiffre d’affaire, des clients, suppression des aides publiques, ect... encore une fois et malgré les discours incantatoires sur les difficultés !

**« IL FAUT SAUVER LE SOLDAT CASINO RESTAURATION »**

## **LE BENEFICE NET CONSOLIDE A PRATIQUEMENT DOUBLE EN 2007**

*Il est vrai, au vu des négociations salaires 2008, où la DRH nous présente une grille de Salaire qui touche pratiquement 70 % de salariés, et qui va de fait, vu l’augmentation du SMIC au 1<sup>er</sup> mai, à la conséquence de l’augmentation des prix, sur 12 mois consécutifs, se retrouver percuté par le SMIC. D’autant plus, qu’une nouvelle hausse interviendra au 1<sup>er</sup> juillet.*

*On peut dire que le salariat majoritaire de notre entreprise va vers une « smicardisation » des salariés, y compris celles et ceux qui travaillent depuis des années et des années...*

*On saurait tenté d’haranguer :*

**« IL FAUT SAUVER LES SALARIES QUI TRAVAILLENT A CASINO RESTAURATION »**

## 2° Désignation de deux membres du CCE qui pourront assister à l’A.G.

Candidats :

- René BAU : CGC pour le collège cadre
- Myriam VEY : FO pour le collège employée

Les deux candidats ont été élus

## 3° Point sur les fermetures des cafétérias d’Ivry /Seine et Mulhouse :

1. Ivry : Fermeture le 15 mars 2008

15 salariés :

- 7 reclassés en cafétéria sur l’Île de France
- 8 licenciements économiques

## **2. Mulhouse : Fermeture le 30 mars 2008**

### **20 salariés :**

- 2 salariés en reclassement,
- 2 en attente de projets
- 16 licenciements économiques probables.

### **4° Rappel des règles relatives à la situation du personnel pendant les périodes de fermeture liées aux rénovations des établissements :**

Monsieur LUCCHINI, responsable des relations sociales, a rappelé au CCE les règles suivantes pour les salariés :

- Chômage partiel = 4 semaines avec 75 % du salaire net
- Congés Payés = 2 à 3 semaines
- Affectation sur d'autres sites proches = 2 à 3 semaines
- Période de Formation = 1 semaine

La période des travaux ne doit pas excéder 10 semaines pour un respect du timing.

**FIN DU CCE**

**Le Représentant Syndical National  
Serge NARDELLI**

Copie : Fédération  
Inspection du Travail